

Procès-verbal n°14

SAISON 2022/2023

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 2 Juin 2023

Réunion du lundi 27 mars 2023 en visio conférence

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		MICHEL Claude	Trésorier
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>Invités</u> :	Madame	ROSCOUET Marie	Pdte de la Commission Technique
	Monsieur	MOLINARIO Yves	Pdt de la Commission Sportive
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice
<u>Excusé</u> :	Monsieur	PILARD Olivier	Vice-Président

Ouverture de séance à 20H15

1) Commission Régionale Technique

M. ROSCOUET n'étant disponible qu'en début de soirée, l'ordre du jour est aménagé de façon à ce que le secteur Technique soit évoqué prioritairement.

1.1 Absence des référents des Pôles : durant l'arrêt de Cédric DUBOIS, ce sont T. DUFOUR et R. JARLOT qui pallient. F. LAGARDE pourrait se rendre disponible et son club est d'accord pour le mettre à disposition. Fournir au club les heures à donner sur le CREPS. Il faudrait avoir une visibilité sur le budget DTN pour savoir s'il peut abonder les lignes de cette embauche temporaire.
Idem S. MAROUTEAU est sur l'IFVB, c'est S. LUSINE qui le remplace.

1.2 Aide régionale aux familles : le principe d'une aide était déjà acté mais son montant n'avait pas été fixé. Ce sont 800€ annuels de hausse du coût de pension que devront assumer chaque famille de pôliste. Le montant est de 24K€ au total. Sébastien a fourni un état comparatif des coûts et aides des divers pôles en France après celui de Cédric sur les pôles de Châtenay. Historiquement la Ligue IDF ne subventionnait pas ces pensions contrairement à nombre de ses homologues. Ces aides si elles sont décidées seront pérennes. Elles ne concernent que 30 jeunes d'IDF.

On va demander aux clubs dont ils sont issus, de quelle manière ils les aident, à hauteur de combien si c'est le cas. Peut-être envisager une convention Ligue/club/parents engageant moralement les familles au maintien du jeune dans le club.

Une aide de 20K€ est actée. A laquelle s'ajoutera l'aide régionale de 4K€, ce qui absorbera la totalité des 24K€ d'augmentation. En retour la Ligue attend des retours plus fréquents sur le fonctionnement des Pôles.

1.3 Volleyades :

Des bus ont été retenus pour le voyage des M15/14. Reste à savoir s'il faut envisager des minibus sur place en fonction de la configuration des lieux de compétition et leur éloignement.

Sur les dotations textiles est envisagée une participation des familles de 35€ (correspondant à la moitié du coût de revient de l'équipement).

Des profils manquent encore sur les M18. Ce sont les Comités et les clubs auxquels il est demandé de remonter à la Technique les profils qui leur semblent intéressants. Ils ont été relancés. Priorité est donnée aux néo pratiquants.

1.4 Divers

- Le CFC du Plessis recherche un entraîneur.
- Un entraîneur a été congédié de l'ETR. Cela fragilise l'encadrement des stages. Il nous faut des profils supplémentaires.

2) Informations du Président

2.1 Point sur la CDF Pro F : des hospitalités ont été réservées auprès de la Fédération. En amont du match sera organisée la signature en présence d'Eric TANGUY et de Sébastien GONCALVES MARTINS de 3 conventions avec chacune des 3 UNSS des académies franciliennes et leurs représentants. Le personnel régional sera invité également (il y aura possibilité d'avoir un stand sur lequel une animation est en cours de travail – faire gagner des places pour le Paris Beach Pro Tour par exemple -). Des élus du Bureau et du Comité Directeur seront invités à cette séance de signature, suivie de la finale Cannes / Béziers.

Figurent dans ces conventions les formations de Jeunes Officiels Arbitres et la formation des cadres.

2.2 Création de structures de sport provisoires : suite à un déjeuner avec la Région, le Président de la Fédération a missionné A. DE FABRY sur le sujet. Il faut très vite recenser les besoins des clubs, notamment ceux qui ont explosé leurs nombres et qui ont besoin de créneaux, ainsi que les projets en cours de réhabilitation d'anciens équipements. Il s'agit de structures métalliques revêtues de toile, montage en quelques mois, budgets de 500 à 1 million d'euros.

Donner l'information aux clubs que les gymnases dépendant des établissements scolaires peuvent souvent être mis à disposition des associations sous condition que la Mairie garantisse la gestion des accès et du ménage.

Egalement penser à une note d'opportunité assortissant les dossiers clubs de demande d'équipement provisoire.

2.3 Job datings : seul Courbevoie s'est réellement engagé dans cette organisation. Accompagner l'organisation et se positionner sur d'autres dates et lieux.

2.4 « Objectif Haute Performance » : le 12 avril soirée de renouvellement du dispositif régional

2.5 Semaine Olympique et Paralympique (SOP) : invitation le vendredi 7/04 au CREPS de 10H30 à 12H (O. PILARD)

2.6 Fusion des clubs professionnels Levallois et Stade Français / St Cloud.

2.7 Candidature de Conflans au Final Four des 15&16/04. Pas de sollicitation du club.

2.8 Démissions de Fousseyni SAKANOKO du Comité Directeur et de la présidence de la Commission Statuts et Règlements. Il reste cependant membre de la Commission Discipline. Il va falloir faire appel à candidature au CD lors de l'AG régionale. Veiller également à trouver un nouveau président à la CRSR qu'il faudra peut-être par ailleurs renforcer.

2.9 Le prochain BE est déplacé au 20 avril. **Le prochain CD est déplacé au lundi 15 mai.**

3) Points financiers divers

3.1 Aide au Série 1 du Vésinet St Germain : 1K€ accordé au lieu des 8 demandés.

La Ligue va devoir aménager une grille de ses participations à divers événements, selon certains critères de taille, de rayonnement, de budget etc, de façon à pouvoir agir en équité. Elle devra également prévoir un budget prévisionnel permettant de répondre à ce type de demandes.

3.2 Paris Beach Pro Tour : un pré projet de ce qu'on prévoit sur cet événement sera mis en sujet du BE du 20/04 prochain. Il faut réfléchir à ce qu'on en fait. Les hospitalités s'avèrent trop chères. Sans doute achat de box comme sur l'édition 2022.

3.3 La Foire de Paris du 27/04 au 8/05 : le montant de participation est de 1500€Ht, peu cher pour un événement de cette importance. Un budget parking pour 530€. Des invitations à la clé (1000 fournies). Il n'est pas possible de vendre quoi que ce soit mais des licences EV pourront être prises. 2 animations prévues par journée, 1 nocturne le 6 jusqu'à 22H. Marion est chargée d'un Excel sur lequel les volontaires pourront se positionner pour tenir un ou des créneaux sur les 12 jours. 3 personnes par créneau serait confortable. Passage de joueurs pros envisagé.

Travailler sur l'habillage du stand, sur des flyers, des infos à donner, ex. de QR Code pour trouver un club en région parisienne voire au-delà. Il faudra prévoir des goodies.

De façon générale, vu que nous serons amenés à participer à des événements d'envergure, envisager l'achat d'une tente habillée aux couleurs de la Ligue et qui servira pour le Paris Beach. Egalement un petit stock vestimentaire permettant d'identifier les bénévoles Ligue.

De plus il faudra prendre un stagiaire de mai à octobre pour travailler avec Marion sur notre participation au Paris Beach Pro Tour.

3.4 PSF : les bilans financiers 2022 sont à fournir avant le 12/04, tout comme les projets 2023. Une visio d'information aux clubs est prévue le 24 mars.

4) Préparation de l'AG fédérale 2024 à l'UNESCO

Visite effectuée par E. TANGUY et S. GONCALVES MARTINS avec V. VAURETTE à l'UNESCO le 21 mars. Devant les coûts induits sur cette période sur Paris, il est décidé de ne pas prévoir de déjeuner d'arrivée le vendredi midi. L'accueil sera individualisé, prévoir les visites des conjoint(e)s.

Un groupe de travail est validé mené par A. PRIGENT en tant que Vice-Président et composé de V. VAURETTE (partie UNESCO et bénévoles), A. DE FABRY (accueil des anciens), JP ALORO (protocole et instances internationales) et C. SIBILLA (événements et hôtellerie). Cette AG mobiliser un grand nombre de personnes.

Il faut négocier avec la Fédération la hauteur de la participation financière de la Ligue. L'ampleur d'un événement à cette période peut emballer très vite les finances et il n'est pas question que les aides fédérales s'appliquent pour une AG si particulière. Avant tout il faut savoir à quels nombres nous avons à faire (grosso modo 120/130 chambres, 180 personnes plus le personnel fédéral).

5) Secteur Outdoor

La nouvelle ADD a pris ses fonctions le 6 mars. Il faut l'accompagner et effectuer un suivi hebdomadaire de ses tâches.

Un webinar sur l'Outdoor est prévu le 3 avril. Il s'agira notamment d'évoquer la création de terrains extérieurs (intervention prévue de L. JUAREZ). Déjà pas mal d'inscrits (27), clubs comme collectivités territoriales.

Une réunion au CREPS entre M. GODARD, O. PILARD et S. RIMBANO le 14 mars pour discuter de l'annualisation de l'occupation de la nouvelle bulle. Il n'y a pas encore de chiffrage du coût d'occupation. M. GODARD attend l'installation de pôles Beach à la rentrée 2024. Son départ du CREPS est programmé. Il serait bien de finaliser un certain nombre de questions avant qu'il ne parte.

6) Divers

6.1 Déplacement sur l'AG fédérale de Lesquin : délégation de 12 personnes à convoyer.

6.2 Remplacement de Jocelyne : il faudra prendre un alternant pour travailler quelques mois avec elle, avant son départ en retraite. Fiche de Poste faite. Pas forcément de compétence comptable en plus de l'administratif. Mais plutôt évaluer le coût d'une externalisation de la comptabilité qui pourrait faire gagner du temps sur d'autres tâches. Recherche de profils courant avril pour une embauche en septembre.

6.3 Récompenses : préparation de tous les lots le 17/04 au siège. Remise des récompenses aux champions à la Ligue le 25/05. Il faut racheter certains articles car ceux reçus n'étaient pas de qualité. Un surcoût de 7K€.

Pour 2024 il faudra retravailler le sujet entre CRS et CRM.

6.4 Outils de communication : travailler en vue de notre AG notamment sur les kakémonos déjà évoqués style Stop les Violences et autres incivilités... Les posters sur l'arbitrage (Hugo et Lily), les toises, les tote bags et autres gadgeterie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1H15.

Prochain Bureau le 20 avril en présentiel.

S. GONCALVES-MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire de séance